



Communiqué de presse

105/21

Montreuil, le 30 septembre 2021.

Soutien aux revendications de nos collègues sages-femmes

La situation des maternités est inquiétante avec un déficit de sages-femmes qui ne cesse de s'aggraver. Nous assistons à une fuite importante des sages-femmes hospitalières dont les causes sont connues depuis longtemps, à savoir des conditions de travail dégradées, un manque de reconnaissance professionnelle et des rémunérations notoirement insuffisantes. Dans certains départements, nous avons notamment dépassé la limite de la rupture, comme en Seine-Saint-Denis, un département à forte natalité avec des maternités qui n'arrivent plus à assurer un fonctionnement normal.

Nous tenons à rappeler leurs demandes :

- ▷ Une refonte des grilles salariales et du régime indemnitaire des sages-femmes afin de mettre leur rémunération au niveau de leur formation et de leurs responsabilités et de reconnaître les sujétions liées à leur profession et à la continuité des soins.
- ▷ Obtenir les effectifs sous statut pérenne (titulaires dans le public et CDI dans le privé) nécessaires à des prises en charge de qualité et en toute sécurité des femmes, des nouveau-nés et des coparents, la règle devant être « une femme, une sage-femme ».
- ▷ Obtenir l'arrêt des fermetures de maternités et de la diminution du capacitaire en lits.
- ▷ Engager sans délai une réflexion sur la formation et le niveau de reconnaissance de la qualification des sages-femmes.
- ▷ Obtenir des moyens pour la recherche en maïeutique et un temps dédié pour les sages-femmes chercheuses.
- ▷ Une vraie reconnaissance globale du caractère pleinement médical de leur profession en tous lieux et pour tous les types d'exercice. Conformément aux engagements pris en 2015, obtenir des ouvertures de filières physiologiques gérées par les sages-femmes au sein des établissements de soin.

L'hôpital ne peut fonctionner que grâce au travail en équipes de l'ensemble de ses personnels, toutes catégories confondues. Quand une catégorie est en souffrance, c'est tout l'édifice qui risque de s'écrouler. C'est la raison pour laquelle, le collectif médecins de l'UFMICT-CGT apporte tout son soutien aux revendications des sages-femmes et considère que les réponses apportées jusqu'à présent par le gouvernement sont notoirement insuffisantes.